



2024

Rapport annuel d'activité

Sommaire

Édito.....	3
À propos de l'ADA Grand Est	5
Structurer et développer la Filière Apicole en Grand Est	10
Contrat de Filière Apicole	11
Réseau ADA-ITSAP	12
Grand Est et Sénégal	13
Accompagner le développement des apiculteurs	14
Évènements ADA Grand Est	15
Appui et formation	18
Projets d'expérimentation	22
Alternance	23
Fall'Var	24

Sélection VSH	25
Frelon Asiatique	26
ISOBEE	27
Information et communication	28
Soutien et valorisation de la production régionale	34
Fêtes du miel d'Alsace IGP	35
Projet InterSIQO - Valorisation des SIQO miels	35
Promotion des ressources alimentaires des pollinisateurs	36
Initiatives agricoles	37
Décisif - Analyse de la Silphie	39
Plan Pollinisateur en région Grand Est	40
Enquête nationale	41
Remerciements	43

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ
ADA Grand Est
Janvier 2024

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Marjorie TONNELIER

RÉDACTION
L'équipe salariée de
l'ADA Grand Est

CONCEPTION GRAPHIQUE
Margaux DOS SANTOS

Édito

L'année 2024 aura représenté un défi significatif pour l'apiculture en Grand Est. Affectés par les conditions météorologiques défavorables auxquelles se sont ajoutées des difficultés de commercialisation du miel, les apiculteurs du Grand Est ont tenu bon. Malgré une estimation de -63% de production par rapport à 2023, l'apiculture régionale reste un des moteurs de l'apiculture française, classée 5^e région en production de miel et 2^e région de France pour le nombre d'apiculteurs.

Au cœur de la filière apicole régionale, l'ADA Grand Est continue à jouer son rôle dans le soutien et le développement de l'apiculture en Grand Est.

Cette année encore, l'association a poursuivi ses projets d'expérimentations. On peut mettre en avant le projet "Alternance" qui vise à évaluer les niveaux de sensibilités du parasite *Varroa Destructor* aux acaricides, la participation au projet national "Fall'Var" centré sur la lutte contre Varroa en fin de saison apicole, ainsi que de nombreux autres projets aux thématiques variées comme le frelon asiatique, la sélection, les ressources mellifères...

Ces initiatives témoignent de l'engagement continu de l'ADA Grand Est dans la recherche de solutions innovantes pour améliorer la santé des abeilles, les pratiques apicoles et construire les modèles de l'apiculture de demain.

Plus que jamais, l'ADA Grand Est s'implique dans l'accompagnement et les actions de transfert scientifique et technique vers les apiculteurs, offrant des formations, des conférences, des visites de terrain ainsi qu'un voyage d'étude.

L'association a par ailleurs continué à fournir un appui individuel aux apiculteurs adhérents, que ce soit pour leur installation, le développement de projets, ou la gestion des difficultés vécues par les exploitations.





Ces actions sont essentielles pour la structuration de la filière apicole et l'appui des apiculteurs de la région Grand Est qui ont pu se rencontrer, échanger sur leurs expériences et approfondir leurs connaissances sur les enjeux actuels de l'apiculture.

Avec ses trois salariés et l'accueil d'un stagiaire chaque année, l'ADA Grand Est démontre encore sa capacité à répondre aux besoins variés de la filière apicole régionale. Son travail se poursuivra en 2025, engagée et résolue à s'employer tout au long de l'année à promouvoir et favoriser une apiculture régionale résiliente et pérenne.

En octobre 2024, notre président Christophe ZIMMERMANN a dû quitter ses fonctions pour des raisons de santé. L'équipe de l'ADA Grand Est tient à remercier Christophe et salue son engagement sans faille pendant plus de 10 ans pour l'abeille et les apiculteurs, tant à l'échelle régionale que nationale, à travers l'ADA Grand Est. Nous lui adressons tous nos encouragements pour son parcours de rétablissement et poursuivons au quotidien la vision qu'il a portée pour le développement de la filière apicole.

Apicalement,



Marjorie TONNELIER
Directrice
de l'ADA Grand Est



Raphaël BOTTA
Président par intérim
de l'ADA Grand Est



L'ADA Grand Est

Fondée en 2017, l'Association pour le Développement de l'Apiculture en Grand Est œuvre en faveur d'une apiculture moderne et raisonnée. Elle a pour but de rassembler les apiculteurs et apicultrices de la région autour des enjeux qui les concernent : l'abeille, sa santé et la protection de son environnement, les techniques d'élevage, la valorisation du métier d'apiculteur et des produits de la ruche.

L'ADA Grand Est propose ainsi aux apiculteurs et apicultrices de la région : des informations techniques, scientifiques et réglementaires, des formations, un réseau de professionnels et de partenaires et un appui pour leur installation, leur gestion d'exploitation et leur projet apicole.

3 salarié.e.s

œuvrant sur tout le Grand Est

12 apiculteurs

au Conseil d'Administration

110 adhérents directs

professionnels et pluriactifs

7 structures adhérentes

- la FRAGE,
- l'ODG IGP Miel d'Alsace,
- l'ODG AOP Miel de Sapin des Vosges,
- l'Abeille Lorraine,
- le Syndicat Miel de la Montagne Vosgienne,
- le CETA A. Vignole,
- le Groupement pour le Développement de l'Apiculture Haut-Marnaise.

Missions et objectifs



Promouvoir et structurer la filière apicole en région Grand Est, et en assurer la reconnaissance et le développement



Accompagner le développement des apiculteurs par l'appui technique, la formation et l'acquisition de références



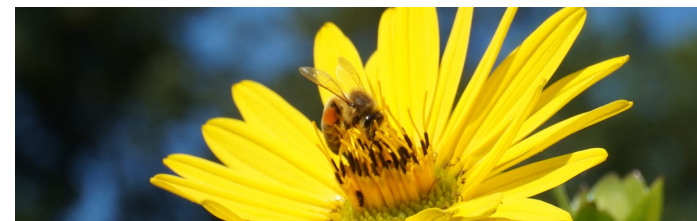
Mettre en œuvre des projets d'expérimentation innovants visant à préserver la santé de l'abeille et à développer les pratiques apicoles



Soutenir la production régionale, et valoriser les produits de la ruche afin d'optimiser leur commercialisation



Promouvoir les ressources alimentaires afin de garantir un environnement favorable à l'abeille et aux autres pollinisateurs



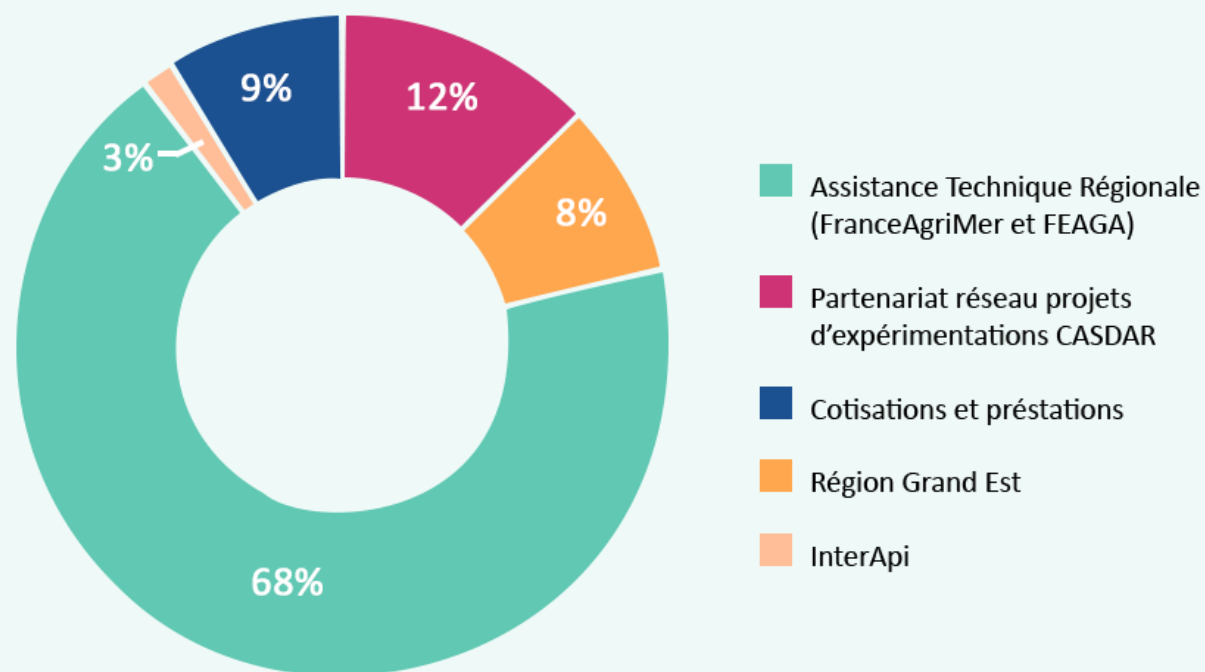
Financement



Les actions de l'ADA Grand Est sont financées par différents **fonds publics**. La plus grande part de ce financement provient de **FranceAgriMer**, établissement public chargé de la mise en œuvre des dispositifs de soutien aux filières sous tutelle du ministère en charge de l'Agriculture, et du **FEAGA**, le Fonds Européen Agricole de Garantie (FEAGA), financé entièrement par l'Europe, et qui constitue l'un des piliers de la politique agricole commune (PAC).

Les projets d'expérimentations soutenu par le **CASDAR**, le Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural (CASDAR) représentent notre deuxième source de soutien, ces projets sont coordonnés en majorité par l'**ITSAP** au niveau national. Viennent ensuite les **fonds propres** de l'ADA Grand Est, alimentés par les cotisations des adhérents et les prestations de service telles que les interventions techniques et formations données par nos salariés.

La **Région Grand Est** nous soutient également dans le cadre du Contrat de Filière Apicole régionale et de la mise en œuvre de ses actions. Enfin, **InterApi** nous apporte un soutien financier via le réinvestissement de la CVE sur des projets d'expérimentations coordonnés au niveau national par le réseau des ADA et l'ITSAP.



L'équipe de l'ADA

Le conseil d'administration

Composé d'apiculteurs, élus par l'Assemblée Générale du 15 février 2024

Rôles du Bureau déterminés lors du CA du 5 mars 2024

Christophe ZIMMERMANN – **Président**

Raphaël BOTTA – **Vice-président (Président par Interim depuis le 06.11.2024)**

Julien NAGELEISEN – **Trésorier** - Élu représentant l'ADA au bureau de l'ITSAP

Théo TONNELIER – **Vice-trésorier** - Représentant l'ODG IGP Miel d'Alsace

Guy CHAMBRON – **Secrétaire**

Hugues DELFORTRIE – **Vice-secrétaire**

François PHULPIN – **Assesseur**

Étienne CARTER – Membre

Vincent HATSCH – Membre

Olivier HOFFMANN – Membre

Dominique MAREIGNER – Membre – Président de la FRAGE

Gaël VOLLAND – Membre – Président de l'ODG AOP Miel Sapin des Vosges



Salariés de l'ADA Grand Est



Marjorie TONNELIER

Directrice



Alexis BALLIS

Technicien apicole



Margaux DOS SANTOS

Responsable de Communication

Réunions statutaires

Assemblée Générale 2023

L'assemblée générale ordinaire sur l'année d'activité 2023 s'est tenue le **15 février 2024**. Les adhérents de l'ADA Grand Est présents, le conseil d'administration et l'équipe de salariés ont ainsi pu revenir en détail sur toutes les actions menées durant l'année passée, voter le programme, la stratégie et le budget pour 2024, et élire le Conseil d'Administration de l'association.



En 2024, l'ADA Grand Est a tenu **11 réunions statutaires** :

9 réunions de Bureau (visio)

2 réunions de C.A. en présentiel

- 18 janvier 2024 - Saint-Vallier

- 22 octobre 2024 - Mont Sainte-Odile





Structurer et développer la filière apicole en Région Grand Est

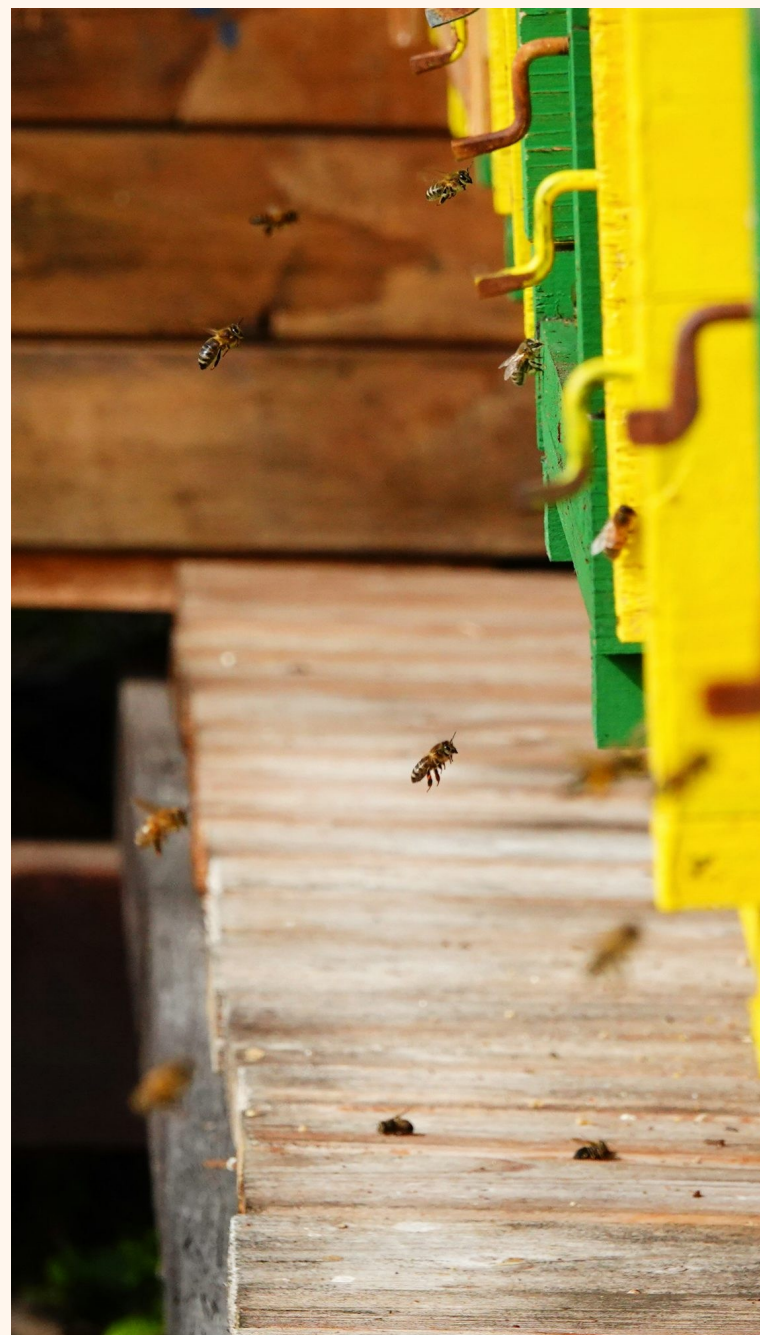
Contrat de filière apicole

2024 a été marquée par le **renouvellement du Contrat de Filière Apicole** avec la **Région Grand Est**. Le contrat de filière apicole du Grand Est, déjà en place de 2018-2022 et prolongé jusqu'à 2024, vise à renforcer le développement et l'accompagnement des transitions de la filière apicole.

Le **nouveau contrat de filière 2024-2027** implique plusieurs acteurs clés, dont trois signataires principaux : l'**ADA Grand Est** (Association pour le Développement de l'Apiculture en Grand Est), la **Section Apicole du GDS Grand Est**, et la **Fédération Régionale des Apiculteurs du Grand Est (FRAGE)**.

Ce contrat réaffirme le **soutien de la Région Grand Est** à la filière apicole. Il permet aussi la **coordination** des actions des acteurs de la filière au niveau régional.

L'ADA Grand Est portera les actions de la **structuration de la filière apicole régional** et la **coordination** de la bonne mise en œuvre des actions en partenariat avec les autres signataires.



Réseau ADA - ITSAP

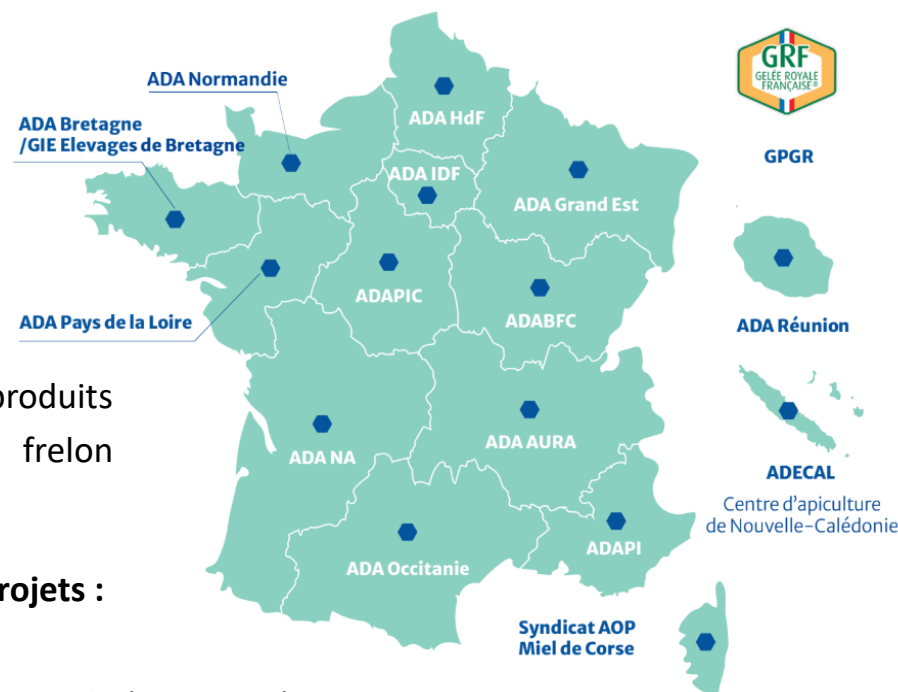
L'ADA Grand Est fait partie d'un **réseau national d'acteurs apicoles** qui collaborent tout au long de l'année sur des projets de recherche, de développement, et d'information apicole. Ce réseau est composé de l'ensemble des **16 ADA régionales**, de **ADA France** et de **l'Itsap - Institut de l'Abeille**. Au sein du réseau, l'ADA Grand Est participe à différents travaux sur les thèmes suivants : l'élevage et la sélection, le sanitaire, la communication, la nutrition, la qualité des produits de la ruche, l'installation, l'administratif des exploitations, le frelon asiatique.

En 2024, ces collaborations ont donné lieu à plusieurs livrables et projets :

- « **Assurances en Apiculture** » : un document d'information et de conseil sur les assurances disponibles pour protéger son exploitation apicole ([Voir p. 31](#)).
- **Mise à jour de plusieurs fiches techniques** dont une fiche nutrition et une fiche réglementation.
- Formation « **Accompagnement des apiculteurs en difficulté** » à destination des salariées des ADA ([Voir p. 19](#)).
- Rédaction d'articles et de témoignages pour la **revue Réussir Apiculture** (Témoignage sur les abreuvoirs d'abeilles dans le n°7 ; Article technique sur le Frelon Asiatique dans le n° 8 ;).
- Des **projets d'expérimentation** sur la lutte contre Varroa en sortie de saison ou contre le Frelon Asiatique ([Voir p. 24](#) et [26](#)).
- Une **Enquête nationale** « Estimation de production » ([Voir p. 41](#)).



Réseau des Associations
de Développement Apicole



Grand Est et Sénégal

La Région Grand Est a invité l'ADA Grand Est à prendre part au projet "**Appui à la professionnalisation et la structuration de la filière apicole en Basse Casamance**" (phase 2), un projet visant au développement de l'attractivité territoriale de la Casamance à travers le développement de sa filière apicole. Mené conjointement par la **Région Grand Est** et par l'**Entente Interdépartementale de Ziguinchor**, il bénéficie du soutien financier franco-sénégalais.

Le rôle de l'ADA Grand Est a consisté en une mission de terrain en octobre 2024 visant à observer les **pratiques apicoles locales**, et à analyser les **enjeux et besoins** de la filière. L'ADA Grand Est y a rencontré plus de **150 apiculteurs professionnels sénégalais**, et a animé des ateliers d'échanges, des débats pour accompagner les apiculteurs dans leur structuration. L'ADA Grand Est a également été invitée à intervenir dans le cadre du **Congrès International de l'Apiculture en Basse-Casamance** organisé en décembre 2024 à Ziguinchor.

Ces actions s'inscrivent dans un objectif de structuration de la filière apicole du Grand Est et dans le **partenariat entre l'ADA avec la Région Grand Est**. Il favorise le **partage de bonnes pratiques**, la **collaboration transrégionale** entre apiculteurs, et le **développement des filières apicoles**.





Accompagner le développement des apiculteurs

Journées Techniques

15 & 16 février 2024

Les **Journées Techniques de l'ADA Grand Est**, se sont déroulées les 15 et 16 février et ont rassemblé plus de **50 apiculteurs** du Grand Est, à Vigy, en Moselle.

La première journée a été marquée par **trois conférences** d'experts, couvrant des sujets cruciaux pour l'apiculture tels que le **partage des ressources florales entre les pollinisateurs**, l'avancée des recherches en **sélection génétique au Québec**, et les **causes du déclin des populations d'abeilles**.

La seconde journée a été consacrée à une **table ronde sur la commercialisation du miel en France**, réunissant des acteurs clés du secteur, dont des **apiculteurs** indépendants, des représentants de **coopératives** et des **conditionneurs**, ainsi qu'un **expert du marché du miel** qui a introduit et animé le débat.

Ces échanges ont permis aux participants de se rencontrer, d'approfondir leur compréhension des enjeux scientifiques et commerciaux actuels de l'apiculture, et de partager des expériences enrichissantes pour l'avenir de la filière ([Article entier disponible dans le Flash'Abeilles 62](#)).



Voyage d'étude

11 - 13 mars 2024

En mars, l'ADA Grand Est organisait son **voyage d'étude en Forêt Noire**, guidé par **Christoph Koch**, apiculteur professionnel et membre d'honneur de la Fédération allemande d'apiculture professionnelle et commerciale (DBIB).

Cours et échanges techniques et théoriques, démonstrations en forêt, visites d'exploitations, M. Koch a partagé avec les **18 apiculteurs adhérents** participant au voyage son expertise sur l'**observation des pucerons et la production de miels de sapin en Forêt Noire**.

Ce voyage d'étude a permis aux participants d'**approfondir leurs connaissances** sur différents aspects de leur métier qu'ils pourront appliquer sur leur exploitation en Grand Est.



Bilans de Saison

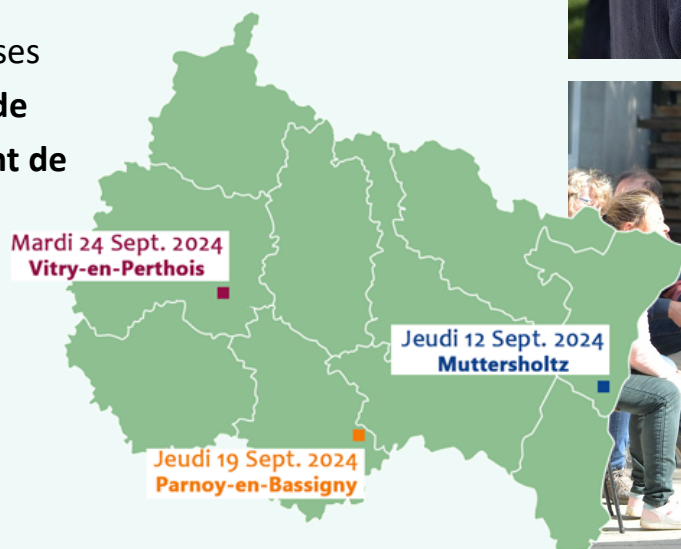
12, 19 et 24 septembre 2024

En **septembre 2024**, l'ADA Grand Est a organisé avec succès sa tournée annuelle des **bilans de saison**, comprenant trois réunions réparties dans la région.

Ces événements se sont tenus à Muttersholtz (Bas-Rhin), Parnoy-en-Bassigny (Haute-Marne) et Vitry-en-Perthois (Marne), rassemblant au total **65 apiculteurs du Grand Est**.

Chaque rencontre a offert aux participants l'opportunité d'**échanger sur leur saison apicole 2024**, de partager des informations techniques, et de **visiter des exploitations apicoles locales**.

Les participants ont pu découvrir diverses installations, de la **miellerie** à l'**atelier de fabrication de matériel apicole**, le **point de vente**, le **laboratoire d'élevage**, ainsi que des techniques spécifiques comme la **récolte du pollen**. L'ADA Grand Est reconduira ces événements en 2025.



Appui des apiculteurs

Les apiculteurs indépendants et adhérents directs de l'ADA Grand Est, professionnels ou pluriactifs, bénéficient selon leur besoin d'un appui individuel. En 2024, l'équipe a réalisé :

- **8 rendez-vous installation et développement de projet** : destinés aux apiculteurs souhaitant démarrer une activité professionnelle et/ou développer un nouvel atelier apicole, ce rendez-vous individuel permet d'échanger sur le projet de l'apiculteur en apportant des conseils pratiques et techniques nécessaires.

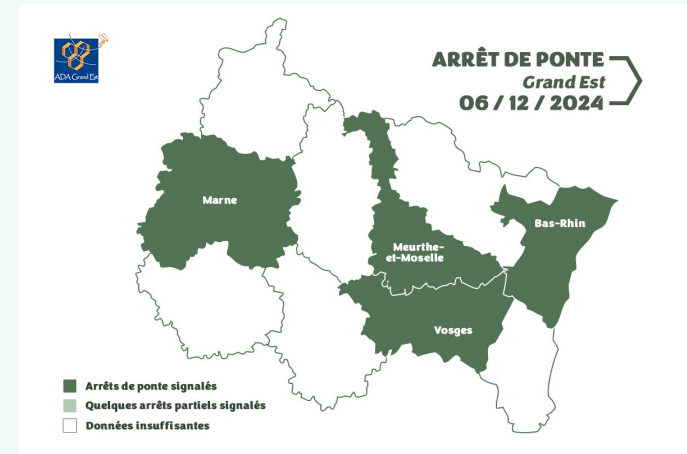


- **5 estimation de perte et préjudice** : cette année, l'ADA Grand Est a accompagné cinq apiculteurs dans diverses procédures nécessitant une estimation de perte et préjudice ou un soutien d'expertise (vol de ruches et de matériel, gestion d'exploitation, destruction accidentelle et autres sinistres mettant en jeu une assurance...)
- **3 accompagnements visite sanitaire TSA** : le technicien apicole de l'ADA Grand Est peut effectuer des visites en tant que TSA (Technicien Sanitaire Apicole), conventionné par un vétérinaire pour pouvoir intervenir auprès des apiculteurs adhérents. Trois apiculteurs membres ont sollicité des visites d'exploitation afin d'identifier des causes de mortalités.
- **Des démarches de reconnaissance de calamité sur 4 départements** : en 2024, l'ADA Grand Est a accompagné les DDT du Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Marne et Moselle dans l'expertise terrain visant à faire reconnaître l'impact de la forte pluviométrie sur les récoltes apicoles en 2024. Un rapport technique a été partagé aux DDT des 4 départements.

Observatoire d'arrêt de ponte

Pour la première année, l'ADA Grand Est a mis en place un **outil collaboratif interne** afin de renseigner les apiculteurs adhérents de l'observation d'arrêts de ponte en temps réel dans leur département.

Ce nouvel avantage adhérent vise à **optimiser la gestion de cheptel** des apiculteurs et sera réitéré et approfondi en 2025.



Formation des salariés

2 des salariées de l'ADA Grand Est, ainsi que d'autres salariées des ADA de régions, ont participé à une formation « **Accompagner les Apiculteurs en Difficulté** ».

Cette formation visait à comprendre les enjeux d'un accompagnement de personnes en situations difficiles (problèmes financiers, conflits entre associés, détresse psychologique...), et acquérir des outils et ressources afin de les soutenir dans les meilleures conditions.

Suite à cette formation, les salariées du Réseau des ADA ont pu développer un espace d'entre-aide et d'échange entre salariés régionaux, des protocoles et un éventail d'outils et de ressources qui permettront aux ADA d'offrir un **accompagnement sécurisé et pertinent** aux apiculteurs en demande d'un accompagnement.

Formations des apiculteurs

Afin de permettre aux apiculteurs du Grand Est de **développer leur exploitation et d'optimiser leurs pratiques apicoles**, l'ADA Grand Est leur propose chaque année un catalogue de formation adapté à leurs intérêts, besoins et aux sujets d'actualité dans le secteur apicole. En 2024, l'ADA Grand Est a organisé **4 formations** à destination des apiculteurs professionnels et pluriactifs :

Formation Prévention des Trouble Musculosquelettique

23 février - par Marine Jouault, chiropraticienne diplômée

Atelier combinant théorie et exercices pratiques de prévention des TMS.

Pucerons et miellées de sapin

6 mars - par Christoph Koch, apiculteur allemand en visio

Spécialiste des pucerons et des miellats de sapins, Christoph Koch a partagé ses techniques d'observation des pucerons.

Propolis : transformation et commercialisation

3 octobre - par Candice Laroche et Alexis Ballis, techniciens apicoles ADA

Théorie et atelier pratique sur la transformation de la propolis et sa commercialisation : production, réglementations et recettes.

Perfectionnement en sélection génétique

4 et 5 novembre - par Ségolène Maucourt, chercheure en sélection génétique

Formation visant à obtenir l'amélioration de performances de son cheptel grâce au progrès génétique.



Formations de groupes

7 structures collectives ont adhéré à l'ADA Grand Est en 2024. Ces **associations d'apiculteurs ou groupements d'apiculteurs** peuvent à ce titre bénéficier de formations ou d'interventions destinées à des groupes à un tarif préférentiel.

En 2024, l'ADA Grand Est a organisé pour ses associations adhérentes et partenaires **10 formations ou interventions de groupes** sur les thèmes suivants :

- Élevage et sélection : réaliser un plan de sélection ;
- Évolution climatique : constats et perspectives ;
- Qualité des cires : bilan de l'étude CIMEQA en Grand Est ;
- Propolis : transformation et commercialisation ;
- Documents réglementaires : présentation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnel (DUERP) et du Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) ;
- Actualités apicoles et actions de l'ADA Grand Est, bilan de saison ;
- Lutte contre Varroa : présentation du projet Alternance de l'ADA Grand Est.





Projets d'expérimentation sur la santé de l'abeille et les pratiques apicoles

Alternance

Suite à des constats d'échecs de traitements contre le parasite *Varroa Destructor*, l'ADA Grand Est a initié en 2023 le projet « Alternance » visant à **étudier les niveaux de résistance du parasite aux acaricides** couramment utilisés en apiculture. Pour réaliser cette étude, le projet combine des **tests en laboratoire** et des **mesures** effectuées sur le terrain (lavages d'abeilles).

Ce projet s'est poursuivi en 2024 auprès de 13 apiculteurs sur un total de 190 ruches réparties sur 6 départements. Leur participation directe offre aux apiculteurs l'avantage d'être **informés des niveaux de sensibilité** de leurs varroas et de bénéficier d'un **suivi de l'infestation** au cours de l'année. L'apiculteur bénéficie en fin d'année d'une estimation de l'efficacité de sa stratégie de lutte varroa ainsi qu'un espace d'échange avec les autres participants et des informations utiles pour **accompagner ses choix** l'année suivante.

En suivant les niveaux de sensibilité des varroas aux molécules amitraze et tau-fluvalinate sur plusieurs années, l'ADA espère pouvoir apporter des précisions sur le temps d'attente nécessaire avant de réutiliser certains médicaments, et permettre aux apiculteurs d'optimiser leurs méthodes de traitement.



Fall'Var

Ce projet national du **réseau des ADA** centré sur la lutte contre varroa en **fin de saison** (automne) fait suite au projet Win'Var, qui était lui dévolu à la lutte hivernale. Fall'Var propose un accompagnement des apiculteurs volontaires à la mise en place de **méthodes de lutte « biomécaniques »** (encagement de la reine, retrait de couvain, griffage, remérage artificiel J3, etc.). Ces méthodes permettent de placer les colonies d'abeilles dans une **situation « hors couvain »** favorable à l'action des acaricides et visent donc à optimiser la lutte contre Varroa.

Le projet inclut le suivi de **deux ensembles de 30 ruches** traitées différemment : l'un à l'aide de médicaments classiques, et l'autre traité par une **stratégie biomécanique** du choix de l'apiculteur, en concertation avec le technicien. La rupture de couvain est ensuite associée avec un traitement AMM à l'acide oxalique.

À l'issue du projet, les **deux méthodes seront comparées**, non seulement en termes d'efficacité contre le parasite mais aussi en termes de coût de mise en place, en temps de travail et investissements matériels. L'expérimentation éclairera ainsi l'apiculteur sur sa stratégie de lutte contre varroa tout en apportant une notion technico-économique et d'**approches de lutte innovantes** (IPM).



Sélection VSH

L'ADA Grand Est poursuit son projet de **sélection génétique**, 2024 marquant le démarrage d'un contrat avec **Arista Bee Research Belgium**, une association en charge de la mise en œuvre d'un projet européen de sélection d'abeilles. En Grand Est, ce projet implique **deux groupes d'apiculteurs**, l'un en Alsace et l'autre en Haute-Marne, totalisant **12 participants**. Le projet vise à développer des colonies d'abeilles plus résistantes au *Varroa Destructor* grâce à la sélection du **caractère VSH** (Varroa Sensitive Hygiene), un comportement naturellement présent chez l'abeille qui la conduit à nettoyer elle-même les cellules infestées par le parasite.

En 2024, les apiculteurs participant ont effectué des **comptages réguliers de Varroa**, aboutissant à l'**insémination de 51 reines**, qui ont ensuite fait l'objet d'un **suivi rigoureux**. Cette étude permet d'évaluer l'efficacité de la transmission du caractère VSH et son impact sur la résistance des colonies au Varroa.

Certains résultats préliminaires s'avèrent prometteurs. Forte de ces observations encourageantes, l'ADA Grand Est envisage d'étendre le projet en 2025 en introduisant la technique du multi-drones pour l'insémination des reines sélectionnées. Cette évolution pourrait permettre d'améliorer encore davantage la diversité génétique et la résistance des colonies à Varroa.



Frelon Asiatique

L'ITSAP a lancé en 2024 un projet sur l'expérimentation de moyens de lutte contre *Vespa velutina* visant à réaliser une **évaluation participative** de dispositifs de protection des ruches par **retours d'expérience** des apiculteurs. Par une approche technico-économique, ce projet se propose d'évaluer l'une des stratégies de lutte contre le frelon asiatique déjà associée à des résultats positifs sur le terrain : la mise en place de **harpes électriques**. Le réseau des ADA, dont l'ADA Grand Est, a été sollicité par l'ITSAP pour réaliser des tests terrains.

Différents modèles de harpes électriques ont été proposés à quelques apiculteurs volontaires afin d'être « pris en main » et comparés : 1 rucher a été équipé de 4 harpes **Apiprotection**, et 1 autre rucher s'est vu équipé de 3 harpes **SANVE**.

Facilité de montage et d'utilisation sur le terrain, adaptation aux transhumances des ruchers, impact sur la prédation par les frelons asiatiques et coûts d'investissement de ces équipements... ce projet visait à recueillir le **ressenti des apiculteurs** et à faire le **bilan économique** de ces installations, en comparant notamment les dégâts occasionnés par le frelon et les investissements matériels. Le réseau des ADA poursuivra ces tests en 2025 et espère pouvoir proposer à terme un « **test comparatif** » des modèles de harpes les plus prometteurs.



ISOBEE

L'ADA Grand Est a fait appel à l'ICAM de Strasbourg pour développer une **ruche connectée** et élaborer un protocole de mesure et d'analyse des méthodes d'**isolation des ruches**. L'objectif en vue est d'identifier des solutions concrètes pour les apiculteurs, leur permettant d'adapter leur matériel au plus près des besoins des abeilles et du contexte météorologique. **Cinq étudiants** de 4^{ème} année de l'école d'ingénieurs ont ainsi lancé le projet ISOBEE.

Cette première équipe d'étudiants aura permis la réalisation de la première étape du projet : la création d'un **essaim factice** reproduisant les conditions d'une colonie d'abeilles, et le développement d'un **instrument de mesure** pour surveiller en temps réel la température, l'humidité et la concentration en CO2 dans la ruche.

Ce projet se poursuivra en 2025 avec une nouvelle équipe d'étudiants qui se concentrera sur la construction d'une **chambre climatique** pour simuler différentes conditions climatiques, notamment les conditions de sorties d'hivernage. L'objectif à terme sera de pouvoir tester la ruche sous différentes méthodes d'isolation, et de trouver des solutions efficaces vers une résilience de l'apiculture face aux défis environnementaux.





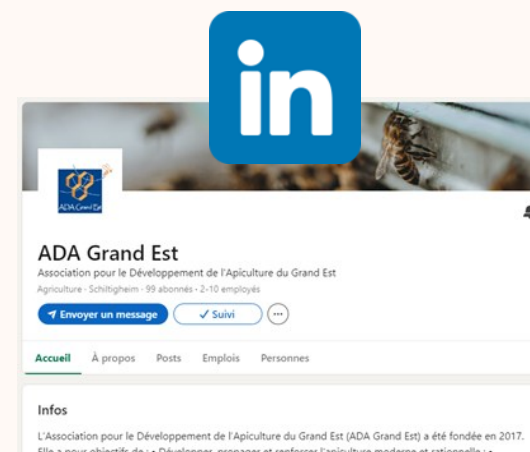
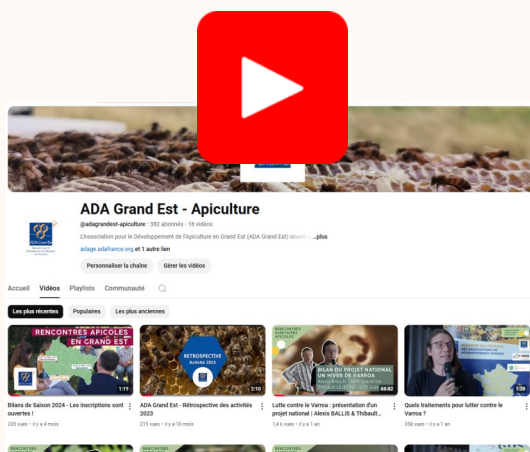
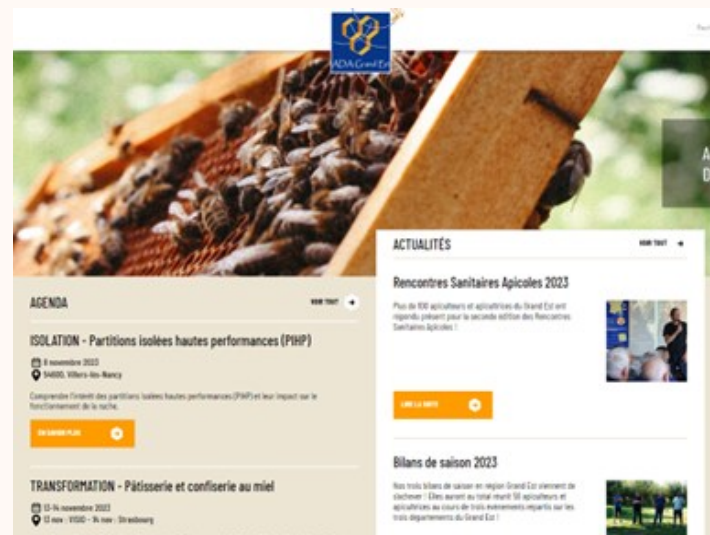
Information et communication

Recrutement communication

L'arrivée d'une **Responsable Communication** depuis 2023, pérennisée en CDI au début de l'année 2024, a permis le développement de l'activité de l'ADA Grand Est.

Également rattachée en appui à l'administration, en coordination d'évènements, son travail se concentre sur la **communication interne et externe** dont certains livrables peuvent attester du déploiement des moyens de communication.

Sur internet, vous pouvez retrouver l'ADA Grand Est sur son **site web**, et ses **réseaux sociaux** : **LinkedIn**, **YouTube**, et **Facebook**.



Info'Rapides

Les adhérents de l'ADA Grand Est bénéficient d'une newsletter interne, l'**Info'Rapide**, qui leur est envoyée plusieurs fois par mois, pour les informer de toutes les dernières **informations techniques**, changements de **réglementations** et **actualités apicoles** de leur région.

En 2024, l'ADA Grand Est a envoyé **36 Info'Rapide** à ses adhérents, soit environ 3 mails d'information par mois.

Elle a également lancé une **chaîne d'information WhatsApp** exclusive à ses adhérents, afin qu'ils reçoivent les informations les plus importantes directement sur leur téléphone.



Flash'Abeilles

L'ADA Grand Est a publié **2 Flash'Abeilles** en 2024. Le Flash'Abeilles est la **revue d'information apicole** de l'ADA Grand Est. Il s'adresse aux apiculteurs, aux collectivités publiques, aux partenaires et à toute personne s'intéressant à l'apiculture et est libre d'accès sur le site de l'ADA.

Les numéros parus en 2024 :

- Le numéro [61 du Flash'Abeilles](#)
- Le numéro [62 du Flash'Abeilles](#)



Assurances en Apiculture

Avec le réseau des ADA, l'ADA Grand Est a participé à la réalisation d'un guide sur les **Assurances en Apiculture**. Fondé sur des témoignages d'apiculteurs adhérents des ADA recueillis lors d'entretiens individuels et par le biais d'une **enquête nationale**, ce document offre aux apiculteurs un tour d'horizon des offres d'assurance disponibles pour les apiculteurs.

Grâce à ces **informations essentielles** sur les assurances qui leur sont disponibles, ils pourront mieux les comprendre et préparer leurs choix, discussions et négociations auprès des assureurs.

Le guide se compose de trois sections principales :

- Les **POINTS D'ATTENTION** essentiels à vérifier avant de souscrire un contrat d'assurance pour son exploitation apicole,
- Un **COMPARATIF** des Assurances les plus utilisées par les apiculteurs (notamment Groupama et Pacifica du Crédit Agricole),
- Des **FICHES SINISTRES** répertoriant des conseils pratiques pour gérer les sinistres les plus fréquents en apiculture.

Un **webinaire** est également disponible en rediffusion sur la chaîne YouTube de ADA France.



Fiches aides en Apiculture

Disponibles sur le site web de l'ADA Grand Est, les **fiches aides** développées en 2024 permettent aux apiculteurs du Grand Est de trouver des **infos synthétisées et claires** sur les aides financières disponibles en apiculture.

Ces fiches d'informations détaillent les **conditions d'éligibilité et les modalités de demandes**, et sont mises à jour régulièrement, facilitant l'accès des apiculteurs du Grand Est aux différents dispositifs de soutien financier.

Elles couvrent l'ensemble des aides disponibles pour la filière apicole dont les **Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC Api)**, les aides **FranceAgrimer** et les aides à l'investissement (**IPAGE** et **soutien Région Grand Est**).

Toute **aide conjoncturelle ou d'urgence** sont ajoutées au fil de l'eau, comme ce fut le cas en 2024 avec l'aide exceptionnelle pour les exploitations Bio ou les aides conjoncturelles liées aux conséquences économiques de la guerre en Ukraine



Les **Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEC)** permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition. Ces mesures font partie des programmes de développement ruraux dans chaque région et sont principalement cofinancées par le FEADER et l'État.

La MAEC API (Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles domestiques pour la préservation de la biodiversité), est la MAEC propre à l'apiculture. Elle vise à modifier les pratiques apicoles afin d'améliorer la biodiversité végétale dans les zones de grandes cultures et dans les zones intéressantes au titre de la biodiversité.

L'aide en résumé :

- La mesure API est ouverte aux apiculteurs **cotisants AMEXA**. Sociétés : la majorité des associés doit cotiser AMEXA. Les cotisants solidaires ne sont pas éligibles.
- L'engagement de l'apiculteur est établi sur **une durée de 1 an (5 ans avant 2022)**
- L'aide est de **21 € par ruche** engagée (colonie), versée annuellement contre respect du cahier des charges
- L'engagement est susceptible d'être **plafonné à 10 000 € / exploitation** (Montant FEADER + Région), avec application de la transparence GAEC

Conditions d'éligibilité spécifiques à l'Apiculture :

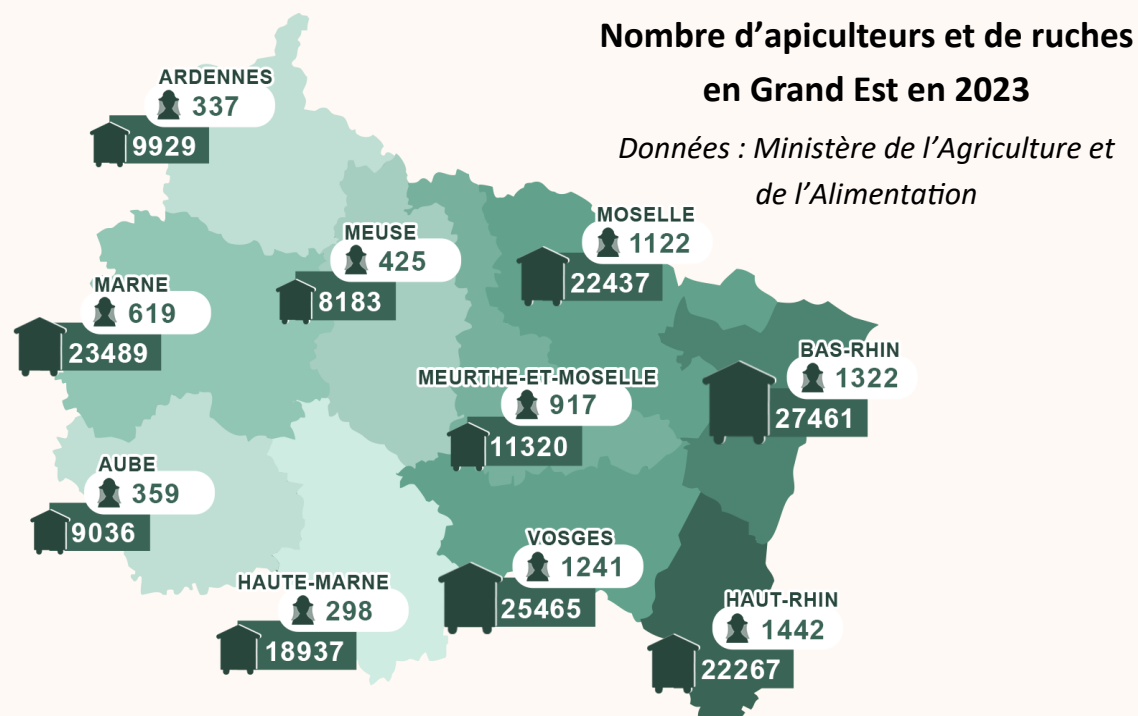
- Le siège de l'exploitation doit être situé en région : **Grand Est**
- L'engagement doit représenter au total un montant annuel d'au moins **1 512 €, soit 72 ruches minimum**
- Les colonies engagées doivent être **déclarées** : *récapitulées* de l'année précédente (N-1), ou de *l'année en cours* (N) pour les cas des *nouveaux apiculteurs*, ou si les *effectifs déclarés en N-1 ne représentent pas bien l'année en cours*.
- Seules les **colonies pour la production de miel** sont éligibles. Les sélectionneurs de reines ne sont pas éligibles
- **Respect du cahier des charges** à partir du 15 mai de l'année en cours (voir page suivante)

Apiculture en Grand Est 2023

Pour contribuer au **rayonnement de l'apiculture en Grand Est** et pour **sensibiliser les institutions** régionales, nationales et européennes à la force de la filière apicole de la région, l'ADA Grand Est a réalisé une plaquette mettant en lumière différentes données technico-économiques sur la saison Apicole 2023.

Ces chiffres sont issus des *déclarations de ruches* faites par les apiculteurs chaque année, et de l'*Observatoire de la Production du Miel et des Produits de la Ruches*, réalisé chaque année par FranceAgriMer.

Reproduits tous les deux ans, cet outils permettra également aux apiculteurs du Grand Est de **suivre l'évolution de la filière** apicole au niveau régional et nationale.





Soutien et valorisation de la production régionale de produits de la ruche

Fêtes du miel d'Alsace IGP

Chaque année, l'ADA Grand Est assiste l'ODG IGP Miel d'Alsace dans l'organisation des **Fêtes du Miel d'Alsace IGP**, qui se sont déroulées à l'automne 2024 sur deux fins de semaines : à Colmar les 25 et 26 octobre et à Strasbourg les 2 et 3 novembre. Ce rendez-vous annuel a rempli son objectif, réunissant **consommateurs**, et permettant de faire connaître et de valoriser la **tradition apicole alsacienne** ainsi que les **miels certifiés locaux**.

L'ADA Grand Est y a animé un stand proposant des **activités éducatives et de l'information** pour sensibiliser le public à l'apiculture régionale et aux **Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO)**.



Projet InterSIQO

Les ADA régionales ayant en charge l'animation ou le soutien aux IGP et AOP miel de leur région se sont associées pour développer un projet de communication visant à **améliorer la visibilité des SIQO miels de France** auprès du consommateur. Financé et coordonné par le SYMPA (Syndicat des miels de Provence et des Alpes du Sud), le projet InterSIQO a permis la création d'une identité visuelle commune aux **SIQO miels de France** : [MielsCertifies.fr](https://mielcertifies.fr). Au sein de ce projet, l'ADA Grand Est a coordonné la mise en valeur de l'IGP Miel d'Alsace et l'AOP Miel de Sapin des Vosges. Décliné en site web, réseaux sociaux et en une plaquette informative, ce nouveau flux d'information permettra aux apiculteurs une nouvelle vitrine commune afin de faire découvrir la **richesse et la diversité** des miels certifiés disponibles en France.



Promotion des ressources alimentaires de l'abeille et autres pollinisateurs

Appui aux initiatives agricoles

En 2024, l'ADA Grand Est a contribué à deux initiatives et projets agricoles visant à favoriser la **plantation de plantes mellifères** et ou la **participation des agriculteurs à la préservation de l'environnement des abeilles**.

Cultivons mellifères

Le projet "Cultivons mellifères" est une initiative du **Comité Agricole du Pays Toulinois (CAPT)** en collaboration avec les apiculteurs. L'initiative a été lancée en 2019 via une coopération entre le CAPT et le syndicat Api-Est. Elle vise à **favoriser la plantation de végétaux mellifères** essentiels à la nutrition des abeilles, en distribuant des semences aux agriculteurs, notamment de la Phacélie. Le 26 septembre 2024, l'ADA Grand Est participait aux côtés du CAPT au 20^e Congrès des Régions de France, à Strasbourg, pour sensibiliser au rôle des pollinisateurs dans l'agriculture française. Le projet "Cultivons mellifères" renforce la pollinisation des cultures, soutient la biodiversité locale et propose une solution collaborative pour relever les défis de la préservation des pollinisateurs et promouvoir une agriculture durable. Il se poursuit en 2025.

L'ADA Grand Est participe à ce projet en apportant au CAPT une **assistance technique sur la transmission d'informations à ses agriculteurs**. Depuis septembre 2024, elle a envoyé 7 newsletters à plus de 200 agriculteurs pour le compte du CAPT.



Projet CocoBees

Le projet CoCoBees est une initiative collaborative scientifique lancée par **Fermes LEADER** visant à préserver les pollinisateurs et à améliorer les relations entre agriculteurs et apiculteurs. Le projet implique la **collaboration** de plusieurs acteurs : Fermes LEADER (InVivo), l'ITSAP (Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation), les Coopératives Agricoles (CAC68, EMC2, 110-Bourgogne), le Lycée agricole La Brosse d'Auxerre, Agrinovex, Smag, l'ADA Bourgogne-Franche-Comté et l'ADA Grand Est.

Le projet met en place des **ruchers connectés** pour étudier l'**impact des pratiques agricoles sur les pollinisateurs**. Il vise à développer un indicateur de santé des abeilles domestiques pour guider les pratiques agricoles en grandes cultures.

Pour cette première année de projet, l'ADA Grand Est a plus spécifiquement contribué à **former les techniciens et conseillers agricoles aux protocoles de suivi** des ruches d'expérimentations, à co-interpréter les résultats des données acquises sur le terrain et à préparer les ateliers d'animation apiculteurs-agriculteurs qui auront lieu début 2025 avec l'objectif de créer du partage de métiers et une sensibilisation à l'apiculture et ses enjeux.



DECISIF - Silphie

Le projet **DECISIF**, financé par le CASDAR et piloté par la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, rassemble divers partenaires dont des chambres d'agriculture, des techniciens agricoles, des établissements d'enseignement agronomique, ainsi que l'ADA Grand Est et l'ADA Nouvelle-Aquitaine.

Ce **projet triennal** vise à **évaluer le potentiel agricole et apicole** de la **Silphie** sous différents aspects. L'ADA Grand Est a initié un suivi en 2024, qui se poursuivra en 2025, tandis que l'ADA Nouvelle-Aquitaine débutera ses observations en 2025 pour les continuer en 2026.

En Grand Est, **deux ruchers** situés à proximité de champs de Silphie font l'objet d'un **suivi approfondi**, comprenant des prélèvements de **pollen et de nectar**, une surveillance par **balance connectée** et une évaluation des colonies pendant la période de floraison de la Silphie.



Plan Pollinisateur en Grand Est

L'ADA Grand Est a activement participé à la **déclinaison en Grand Est** du [Plan National en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation 2021-2026](#). Cette initiative vise à la conservation et la restauration des populations d'insectes pollinisateurs, à la préservation des abeilles domestiques, et à la mobilisation des acteurs locaux.

Plusieurs acteurs clés ont été impliqués dans ce processus au travers d'ateliers et de groupes de travail approfondis : les institutions régionales comme la **DRAAF** et la **DREAL**, les **chambres d'agriculture**, les associations liées à l'**apiculture** et à la **protection de la biodiversité**, ainsi que les **syndicats**. Cette collaboration a abouti à la rédaction de **feuilles de route** répertoriant des actions régionales, existantes ou restant à développer, alignées sur les axes du plan national.

L'ADA Grand Est a été désignée **pilote** de la rédaction des feuilles de route des **Axes 2 et 4**, qui se concentrent respectivement sur les **leviers économiques** et la **préservation de la santé des abeilles**.

L'année 2025 marquera le début de la **mise en œuvre concrète des actions** avec les différents partenaires. L'association continuera à s'impliquer activement pour assurer la bonne exécution des actions définies, contribuant ainsi à la protection des pollinisateurs et au soutien de la filière apicole dans la région.

Axe 2 Leviers économiques et d'accompagnements des agriculteurs / apiculteurs / forestiers

Axe 4 Préservation du bon état de santé des abeilles et autres pollinisateurs



Enquête nationale

Recueillir les **données technico-économiques** de la filière apicole est une mission clé pour comprendre, soutenir et développer la filière apicole de manière durable et efficace, tant au niveau régional que national.

L'ADA Grand Est joue son rôle dans la **diffusion auprès des apiculteurs** des **enquêtes nationales** et de leurs **résultats**. Elle est également représentée par l'un de ses élus apiculteur au sein du **pôle de compétence technico-économiques** du réseau ADA-ITSAP, qui participe aux discussions et réflexions visant à orienter et optimiser ces enquêtes au plus proche des réalités et des enjeux des apiculteurs.

Estimation de production

En 2024, l'ADA Grand Est a ainsi contribué à l'enquête annuelle « **Estimation de la Production de miel** », sur commande d'InterApi. Fondée sur les réponses de **678 apiculteurs** recueillies entre le 28 août et le 6 octobre, cette enquête vise à **évaluer la production nationale et régionale de miel**, à analyser les différentes **miellées**, à examiner les productions en **BIO** et les **circuits de vente**, ainsi qu'à identifier les facteurs ayant influencé la production annuelle.





Partenaires

Tout au long de l'année, l'ADA Grand Est collabore avec :



Fédération Nationale du Réseau
de Développement Apicole



GDS
Grand-Est Section
Apicole



gtv Grand-Est
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
DU GRAND-EST



Apiculteurs, MERCI !

L'ADA Grand Est remercie ses adhérents apiculteurs et tous les apiculteurs du Grand Est qui ont pris part à nos actions et événements tout au long de l'année. Merci pour votre confiance et votre engagement envers une apiculture durable et de qualité, qui contribue non seulement à la préservation de l'abeille, de notre environnement, mais aussi à la production d'un miel d'exception qui fait la fierté de la région Grand Est.

NOUS CONTACTER



Association pour le développement de

l'Apiculture en Grand Est

Chambre d'Agriculture Alsace

2 rue de Rome

67 300 Schiltigheim



www.ada-grand-est.org/

Marjorie TONNELIER - Directrice

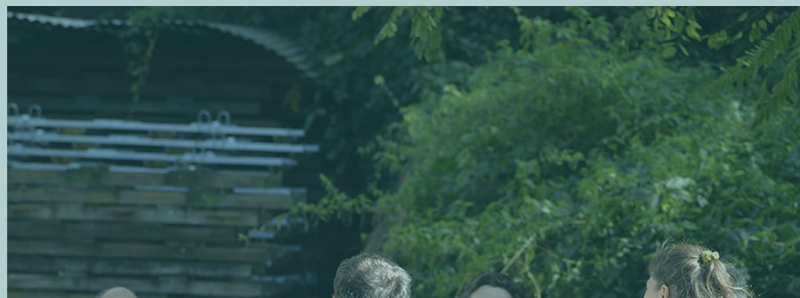
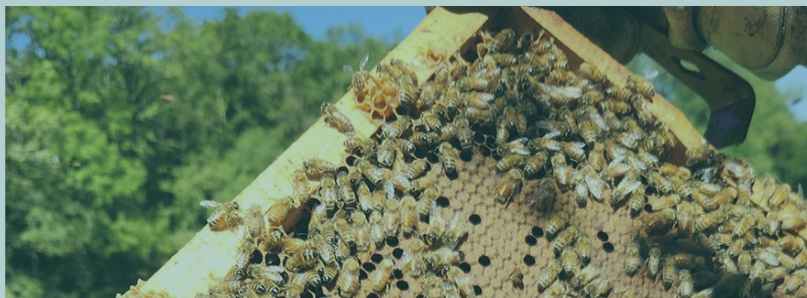
📞 07.85.48.17.51 ✉ marjorie.tonnelier@adage.adafrance.org

Alexis BALLIS - Technicien Apicole

📞 07.89.68.04.38 ✉ alexis.ballis@adage.adafrance.org

Margaux DOS SANTOS - Responsable Communication

📞 06.14.48.37.78 ✉ margaux.dossantos@adage.adafrance.org



L'ADA Grand Est est soutenue par :

